



COMMISSION DE GESTION
RAPPORT SUR LES COMPTES 2016

Rapport de la Commission de gestion sur les comptes 2016 Préavis 8/2017

Préambule

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Pour l'année 2016, les points qui ont principalement occupé la Commission de gestion sont:

- Les comptes
- Les affaires courantes
- Les bâtiments
- Le suivi des recommandations 2015

Ainsi que les tâches qui incombent à la Commission de gestion selon art. communal 50, 51 et 52 et annexe III

A cet effet, la Commission de gestion s'est réunie à plusieurs reprises

Notre rapport est structuré de la manière suivante :

- Introduction
- Constats et recommandations
- Remarques sur l'exercice 2016
- Remarques générales
- Conclusion

Introduction

La Commission estime que, dans son ensemble, le ménage communal a été bien géré durant l'année 2016. Le résultat financier présente un déficit de 193KFr, bien éloigné du déficit de 1,2 mio annoncé. Un résultat positif aurait pu à nouveau approcher le million, si le montant de la facture sociale n'était pas venu jouer les trouble-fête.

Pour rappel, la Commission de gestion a également le rôle de relever les divers points à améliorer dans l'administration communale et la gestion des affaires par la Municipalité, ceci dans un esprit constructif.

1. Constats et recommandations



COMMISSION DE GESTION RAPPORT SUR LES COMPTES 2016

1.1 Prise en compte des recommandations des années précédentes

- Bien que ceci fût une recommandation 2013, nous pouvons à nouveau apprécier l'utilisation du logiciel Crésus pour la 2^{ème} année consécutive. Cela simplifie grandement la tâche de la commission de gestion dans la recherche d'éléments.
- Une grille salariale ainsi qu'une unification des baux et loyers est toujours en souffrance. Notons que la marge de manœuvre dans ce domaine reste limitée.

1.2 Nouvelles recommandations

- Les dépassements de budget devront faire l'objet de demandes complémentaires devant le conseil.
- La sécurité intrusion du local des archives doit être renforcée.

2. Remarques sur l'exercice 2016

2.1 Situation financière de la commune

- Comme annoncé en introduction, le résultat financier 2016 est légèrement négatif. Certaines dépenses planifiées n'ont pas été exécutées. Elles ont été, soit annulées (salle de classe par exemple), ou reportées (source Marie par exemple). La commission a examiné les comptes de près, procédé à des pointages, et n'a pas constaté d'irrégularités.
- Les contrats des fournisseurs sont à jour et les appels d'offre régulièrement fait à échéance.

Poste Bâtiments

- Suite à l'analyse des comptes, et au dépassement de budget pour le poste entretien bâtiments (env. +60'000.-), la commission a souhaité approfondir le sujet avec le municipal en charge.
- Les réponses apportées aux questions posées ont été claires et argumentées. Notons toutefois que malgré la pertinence des engagements financiers non planifiés (économie d'échelle, urgence de certains travaux), il aurait été nécessaire de procéder à une demande d'augmentation de budget auprès du conseil. La municipalité a d'ores et déjà mis en place un contrôle plus systématique des dépenses en rapport au budget afin de palier à l'avenir à ce genre de mésaventure.

3. Remarques générale sur la gestion des affaires

3.1 Déchetterie

Concernant la motion déposée en 2015 demandant la mise en place d'un concept du tri des déchets, la commission environnement a été convoquée, et informée que la



COMMISSION DE GESTION RAPPORT SUR LES COMPTES 2016

mise en place d'éco points ne sera pas mise en œuvre, ceci pour plusieurs raisons, à savoir :

- Difficulté de placer un éco point sans affronter une résistance quasi certaine des riverains directs.
- Indiscipline des usagers (déchets sauvages à proximité, déchets non triés par genre dans les containers, etc.).
- Mauvais retour d'expérience de la commune de Prangins (personne à plein temps pour ce poste)
- Augmentation assurée des coûts pour le poste déchets.

Amélioration : comme souhaité par de nombreux habitants et comme accepté dernièrement par le conseil, une tournée des encombrants a été mise en place dès juin 2017.

3.2 Archives

Nous avons visité les archives situées au sous-sol de la maison de commune, et avons constaté que celles-ci sont bien maintenues et ordonnancées. Le local est sécurisé par une alarme incendie reliée à la centrale du bâtiment. Nous distinguons la partie Jura, qui comporte les pièces comptables et justificatifs, et la partie lac qui contient les archives historiques de notre commune, qui seront pour une partie de celles-ci numérisées. Un backup hebdomadaire des fichiers informatiques est assuré (server distant + local). Par contre, nous avons relevé que le saut-de-loup côté ouest permet un accès facile dans le local depuis l'extérieur. Nous recommandons une meilleure sécurisation de celui-ci.

3.3 Congélateur

En ce qui concerne le congélateur communal situé dans le bâtiment de la laiterie, et tout en respectant le besoin 'traditionnel' ressenti par certains, nous estimons que les loyers doivent être adaptés pour couvrir les frais (y compris amortissements, maintenance etc.). A titre informatif, pour 2016, les coûts s'élevaient à 18'000.- pour seulement 8'000.- de recettes. Notons que certaines années la balance charges/recettes est équilibrée, mais généralement, les charges sont supérieures aux recettes. Via un peu de publicité, nous pourrions espérer atteindre un taux d'occupation de 100% (actuellement environ 70%). Il faudra peut-être un jour se poser la question de la pertinence de conserver cette "antiquité" régionale.

3.4 ARSCO

Après examen des comptes, nous avons constaté une très nette augmentation du poste salaires du personnel (723KFr en 2016 contre 474KFr en 2015), ainsi que du poste administration, mais une diminution au niveau du personnel auxiliaire (367KFr en 2016 contre 466KFr en 2015). L'augmentation est principalement due à l'engagement d'un chef de service. Ce chef de service va reprendre le pilotage de



COMMISSION DE GESTION RAPPORT SUR LES COMPTES 2016

certaines travaux jusqu'ici donnés en externe. Les coûts dans ce domaine devraient donc à terme diminuer. Par contre, le bâtiment prenant de l'âge, son entretien devient également plus coûteux. Une augmentation des effectifs se justifie si la charge de travail augmente. Celle-ci doit pouvoir clairement être mise en relation avec les autres postes du budget ARSCO. Nous rendons attentif les membres de la délégation à l'ASCOT de porter à l'avenir une attention particulière dans ce domaine.

3.5 Dons aux sociétés, associations, et manifestations diverses

Nous avons constaté un dépassement de 20% des dépenses sur ce poste. Après examen en détail du poste, les subsides ou dons octroyés sont en règle, bien que certains peuvent paraître au premier abord un peu "exotiques". La commission est d'avis que les dons ne devraient pas dépasser ce qui a été mis au budget. Au besoin, adapter le budget. Le dépassement ne va pas mettre en péril les comptes de la commune, mais c'est une question de principe.

3.6 Pot commun

Nous constatons une augmentation des dépenses, soit 774KFr en 2016 contre 702KFr en 2015 (Budget 2016 = 742KFr).

Ces dépenses supplémentaires sont principalement dues à l'augmentation des charges en personnel pour la patinoire (64KFr en 2016 contre 44KFr en 2015), et à l'achat d'une nouvelle patinoire (amortissement 27KFr en 2016 contre 16KFr en 2015). Notons qu'en 2013, les infrastructures représentaient un montant de 58KFr contre 327KFr en 2016. Pour information, chaque habitant de la commune participe au pot commun, y compris les fonctionnaires internationaux, pour un montant maximum de 45.-/habitant. Si les dépenses du pot commun continuent d'augmenter, le plafond sera prochainement atteint. Il faudra alors se poser la question de savoir si nous désirons augmenter ce plafond, ou réduire les dépenses.

Conclusion

En conclusion, la commission de gestion salue le travail accompli par l'exécutif durant cette année 2016. Elle demande la prise en compte effective des recommandations des années précédentes ainsi que les nouvelles.

Pour l'heure, la commission de gestion, à l'unanimité, recommande au Conseil communal de Commugny d'accepter les comptes 2016 et de donner décharge à la Municipalité, au Boursier et à la Commission de gestion.

Elle recommande également d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité.



COMMISSION DE GESTION
RAPPORT SUR LES COMPTES 2016

La Commission de gestion :

Commugny, le 07 juin 2017

Stanescu Luminita

Clerc Christophe

Hubble Martin (Président)

Kaltenrieder Norbert

Mac Avock Peter
